

Journée  
de la Laïcité



Le samedi 9 décembre,  
c'est la journée de la laïcité.



Samedi 9 décembre, c'est la journée de la laïcité.



Pourquoi le 9 décembre ?



Samedi 9 décembre, c'est la journée de la laïcité.

Pourquoi le 9 décembre ?



Le 9 décembre 1905, un député français, Aristide Briand, fait voter une loi concernant la séparation de l'église et de l'état.

*Article 1er : «la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...».*

*Article 2 : «La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte...»*

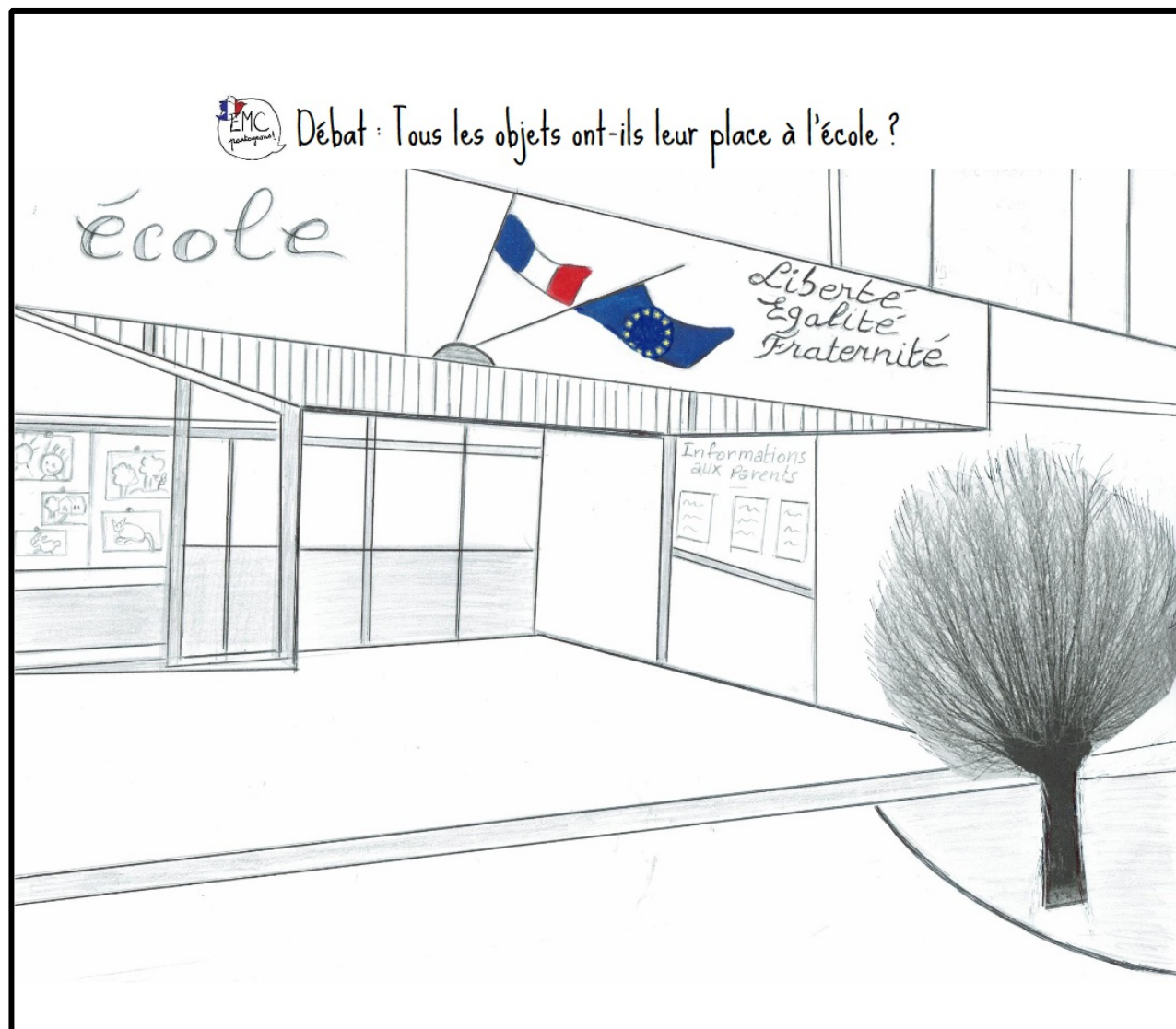


## Les objets de culte et la charte de la laïcité

*« Le 9 décembre est la journée de la laïcité. Aujourd'hui vous allez découvrir ou redécouvrir ce que l'on appelle la laïcité et ce que cela signifie pour nous, à l'école. Nous parlerons d'objets de culte et de la Charte de la Laïcité. »*



Dispose les objets qui ont une place à l'école sur l'image.





# CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

## • • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## • • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



# Version illustrée pour les enfants

**jour actu**

**La France est une république laïque**

**1** La France laïque a une seule religion : la République. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

**2** La France n'impose pas de religion et n'a pas d'intérêt religieux.

**3** En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

**4** La République française veille à l'équivalence de ses principes dans toutes les écoles.

**5** Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix, en lien avec les autres.

**La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants**

**L'école est laïque**

**6** L'école le permet de grande et de petite taille, en le protégeant des pressions et de l'influence de son entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et sans peur.

**7** À l'école, tu studies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

**8** À l'école, tu es le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots méchants sont interdits.

**9** À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

**10** Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la République. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

**11** À l'école, personne n'a le droit de t'insulter ou de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

**12** Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une matière parce qu'il a une religion ou une idée politique qui l'intrigue.

**13** Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

**14** Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes religieux ou d'avoir une tenue religieuse.

**15** Tu es tout compris ! Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

**CHARTRE DE LA LAÏCITÉ**

Le droit de l'Éducation Nationale est un droit de l'État. **MIHAN**



Je retiens :